

**VILLE  
de**



## INFORMATION POUR LES RIVERAINS

### Chemin François Serres

L'entreprise COLAS va réaliser les travaux nécessaires à la viabilisation de parcelles d'un lotissement privé, situé en bordure du Chemin François Serres.

A la demande de l'entreprise, pour des raisons de sécurité, la circulation sera règlementée pendant la période des travaux :

A compter du lundi 25 mai 2020, pour une durée de 3 mois, la circulation des véhicules se fera sur chaussée rétrécie, avec mise en place d'un alternat par feux au niveau du chantier.

Cordialement,

L'Equipe Municipale

